



PÔLE AGRONOMIQUE

La Culture du service



Au service de votre développement

Le Pôle agronomique accompagne les agriculteurs au plus près de leurs attentes et de leur quotidien.

Cette assistance concerne aussi bien les aspects réglementaires de leurs activités que des conseils techniques et agronomiques adaptés à leur territoire et à leurs problématiques environnementales.

Par son rôle et ses missions, le Pôle Agronomique participe au maintien des agriculteurs sur leur territoire, à l'amélioration de leur revenu et à l'essor de leur exploitation.



Des ressources au service de votre activité

Lieu d'expertise par excellence, le Pôle agronomique est au service des agriculteurs de notre territoire. Par ses missions et ses travaux, il vous aide à mieux travailler aujourd'hui et à préparer l'avenir de votre exploitation.

Quatre missions pour prendre les bonnes orientations

1

Veille technico-économique et réglementaire

Anticiper les conséquences des modifications réglementaires sur le territoire par la mise à disposition d'informations relayées par nos soins aux agriculteurs.

2

Surveillance biologique et performance des cultures

Avertir d'un risque potentiel sur un territoire et indiquer les bons itinéraires pour optimiser les interventions sur les cultures.

3

Environnement et développement durable

Assister les agriculteurs en démarche environnementale volontaire ou obligatoire sur le plan administratif et technique et accompagner le changement dans leurs pratiques quotidiennes.

4

Expertise du territoire et expérimentations

Qualifier notre territoire très hétérogène sur le plan agronomique et climatique, améliorer les suivis techniques en fonction de leur lieu d'implantation et expérimenter de nouveaux produits, procédés ou techniques dans une logique d'amélioration constante de nos pratiques.



1

Veille technico-économique et réglementaire

ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS POUR VOUS PERMETTRE DE MIEUX VOUS ADAPTER

Au cœur des techniques et de la réglementation

Notre mission consiste à anticiper et à accompagner les évolutions techniques afin que les exploitations poursuivent leur activité dans les meilleures conditions et améliorent leur marge et leur revenu : innovation produits, apparition de nouveaux insectes, suivi des résistances, etc. De même, nous effectuons une indispensable veille réglementaire afin de prévenir des changements le plus en amont possible pour s'y préparer et les accompagner.

La mise en œuvre de certaines pratiques et l'utilisation de certains produits s'effectuent dans un cadre réglementaire de plus en plus contraignant. Les agriculteurs sont par ailleurs soumis à une législation de plus en plus dense et complexe sur le plan technique, juridique et économique, mais aussi et surtout environnementale.

Dans ce contexte, le Pôle agronomique anticipe les évolutions à venir et délivre les informations fiables et essentielles pour s'adapter à ces nouvelles données.



Ce que nous avons déjà fait...

POUR MIEUX CONNAÎTRE ET UTILISER LES PRODUITS, LES VARIÉTÉS, LES ENGRAIS

Grâce à nos différentes bases de données, nous disposons de toutes les informations essentielles en lien avec les produits phytosanitaires : compositions, usages, homologations, etc. Même chose avec les variétés, dont nous connaissons la tolérance à certaines maladies, ainsi que pour les engrains avec un classement par famille. Ces informations aident les techniciens à choisir les programmes les plus adaptés à l'exploitation en fonction de multiples critères : rendement, contraintes réglementaires et techniques notamment.

POUR ÊTRE À JOUR DE LA RÉGLEMENTATION

Ce travail de veille réglementaire s'effectue en lien constant avec les services de différents ministères : agriculture, écologie, etc. Cette mission est menée en étroite collaboration avec le service aux agriculteurs qui s'occupe de la PAC et le chargé de mission de la veille environnementale. Nous accompagnons également les agriculteurs dans le respect des bonnes pratiques agricoles (formation, Certiphyto, etc.).

POUR MIEUX PROTÉGER LES CULTURES

Le Pôle réalise sur l'ensemble des productions de son territoire un suivi des résistances : maladies, ravageurs, adventices...

Le suivi de la résistance de la septoriose en blé tendre est ainsi réalisé chaque année. Par ailleurs, le Pôle a réalisé en 2013 et 2014 une démarche EcoPhyto destinée à réduire le nombre d'IFT sur la vigne (indicateurs de fréquence de traitements phytosanitaires). Différents outils d'aide à la décision ont été mis en place à cette occasion dans une perspective d'optimisation du revenu des agriculteurs.

...et ce que nous allons faire

POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DE CHAQUE AGRICULTEUR

La conception et la réalisation de nouveaux calculs d'indicateurs par bassin de production sont prévus. Le but est d'évaluer les niveaux de charge et de rendement et de proposer des indicateurs économiques par culture et par bassin.

POUR DIFFUSER PLUS RAPIDEMENT L'INFORMATION TECHNIQUE

Le Pôle agronomique développe actuellement de nouveaux outils de gestion des données. L'objectif est d'améliorer la gestion des bases de données pour être plus performant et plus réactif afin de diffuser l'information encore plus rapidement aux agriculteurs. L'outil embarqué de conseils CADEO conçu au service des agriculteurs aide à faire des préconisations sur le terrain ou en morte saison. Il bénéficiera prochainement de nouvelles fonctionnalités.

POUR IMAGINER LES EXPLOITATIONS DE DEMAIN

Le Pôle imagine aussi les exploitations grandes cultures et vignes de demain ! Dans ce cadre, une ferme pilote en vigne sera installée à Lagralias dans le Gers. Une expérimentation sur les couverts végétaux afin d'améliorer le fonctionnement des sols sera conduite. Différents systèmes d'irrigation seront également réalisés sur la vigne. D'autres essais porteront notamment sur les techniques de tailles mécanisées.

2

Surveillance biologique et performance des cultures

TENDRE VERS UNE AGRICULTURE DE PRÉCISION

Mieux travailler tout simplement

Si l'agriculture de précision est vertueuse sur le plan environnemental et bénéfique sur le plan de la production, elle présente un autre atout de taille : elle contribue à l'amélioration de la marge des agriculteurs, et donc à l'essor de notre territoire.

Toutes les actions du Pôle convergent vers cet objectif prioritaire.

L'évolution très sensible du monde de l'agriculture a modifié considérablement l'approche du métier qui pourrait se résumer au principe suivant :

« Le bon produit au bon endroit et au bon moment ».

Le rôle du Pôle agronomique est d'aider les agriculteurs à bien choisir le bon programme, mais aussi à bien le positionner. L'utilisation de réseaux d'observateurs et le déploiement d'outils d'aide à la décision (OAD) concourent à la réussite des interventions en cultures et à leur performance.



Ce que nous avons déjà fait...

POUR INTERVENIR AU BON MOMENT

Nous développons des outils d'aide à la décision pour mieux positionner les interventions et les programmes s'ils sont jugés nécessaires. Ainsi, pour le blé tendre, nous suivons le risque septoriose sur le territoire afin de positionner au mieux la première intervention fongicide dans l'objectif de sauvegarder le potentiel de rendement.

POUR MIEUX EXPLOITER LES DONNÉES MÉTÉO

Les accords spécifiques du Groupe VIVADOUR passés avec Météo France nous permettent d'accéder à des données de prévisions très précises. Ces informations au km² permettent d'anticiper et de qualifier les risques. Elles servent aussi à mieux cibler les prévisions de dates de maturité. L'étude des données annuelles et plurianuelles sont aussi exploitées pour qualifier les essais et les expérimentations réalisées sur le territoire.

POUR MIEUX OBSERVER LA VIGNE ET ÉTABLIR DES AVERTISSEMENTS

Le Pôle a mis en place des réseaux d'observateurs sur l'ensemble des cultures. À titre d'exemple, un réseau de viticulteurs observateurs fonctionne depuis 1988. Cette quarantaine d'exploitations nous transmet ses observations par téléphone et internet. Les techniciens font également un point sur site toutes les trois semaines. Ce dispositif, permet d'établir des avertissements et s'inscrit dans une stratégie de préconisations des produits et traitements les plus efficaces.

...et ce que nous allons faire

POUR MIEUX SURVEILLER ET AGIR SUR LES TERRITOIRES

Le Pôle va assurer un suivi annuel et pluriannuel des pressions sanitaires sur les territoires. Pour les grandes cultures, des outils d'aide à la décision seront déployés avec la gestion des informations issues d'images satellites ou fournies par des drones. Celles-ci concourront à améliorer le pilotage de la fertilisation, la densité des semis, les pressions maladies, l'irrigation et le désherbage...

DE NOUVELLES EXPÉRIMENTATIONS

Le Pôle va poursuivre ses expérimentations effectuées sur des micro-parcelles. Ce sera notamment le cas avec l'étude de produits de biocontrôle ou d'eau hydrolysée par exemple, selon un protocole scientifique strict. La rigueur et la pertinence de nos travaux de recherches, notamment sur le volet résistance, ont fait l'objet de plusieurs communications scientifiques.



3

Environnement et développement durable

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

Une agriculture économiquement mesurable

Au-delà des contraintes réglementaires qui s'appliquent à tous, le Pôle accompagne les agriculteurs en démarche volontaire de réduction de leur impact

sur l'environnement : préservation de la faune auxiliaire, vie biologique et qualité des sols.

C'est particulièrement le cas sur les territoires où les changements de pratiques sont nécessaires, notamment dans le domaine de la qualité l'eau au travers des bassins de captage.

La pollution de l'air fait également partie du champ de nos investigations.

Selon le Ministère, l'agriculture durable se définit « Par une production agricole économiquement viable, socialement équitable, et qui ne nuit ni à l'environnement ni à la santé ».

Tout l'enjeu de notre mission est d'accompagner les agriculteurs dans ce changement inéluctable pour passer d'une définition idéale aux réalités économiques, techniques et réglementaires de terrain.



Ce que nous avons déjà fait...

POUR LIMITER L'IMPACT DES PRATIQUES SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Sur des bassins de captage, nous avons testé diverses solutions pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires, tant par des techniques alternatives (herbi-semi, désherbages localisé sur le rang ou binage) que par des techniques mixtes. La réalisation d'essais d'itinéraires techniques de désherbage à faible indicateur de fréquence de traitement (IFT) participe à la réduction de l'impact de l'activité agricole sur les ressources naturelles.

POUR SE DOTER D'ÉQUIPEMENTS DE NOUVELLE GÉNÉRATION

Le Pôle accompagne les dossiers administratifs d'agriculteurs qui peuvent prétendre à des aides afin de se doter de matériels à moindre impact sur l'environnement. Ces subventions (PVE, ISAE) participent au financement d'équipements agricoles adaptés : phytobacs, aires de lavage...

POUR ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE CULTURE

Dans le cadre de Mesures AgroEnvironnementales territorialisées (MAET), le Pôle aide à la constitution des dossiers des agriculteurs. Cela a été notamment le cas pour des exploitations qui avaient la possibilité d'augmenter la sole soja, moins consommatrice en engrains et en eau que la maïs. D'autres MAET ont été débloquées sur le territoire.

...et ce que nous allons faire

EXPERIMENTER DES AMENDEMENTS ORGANIQUES

Le Pôle développe des recherches et des essais sur le volet nutrition des sols. Une expérimentation sur plus de cinq ans est destinée à trouver des amendements organiques qui pourraient se substituer aux engrains minéraux.

DÉVELOPPER DES MATERIELS POUR RÉDUIRE LES IFT

Sur le Mildiou, des essais comparatifs de traitements effectués avec des appareils conventionnels par rapport à la pulvérisation confinée vont être réalisés. Ces expérimentations nous permettront ainsi de suivre l'aspect qualitatif des récoltes et le volume des résidus obtenus.



4

Expertise du territoire et expérimentations

ICI, AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

Une meilleure connaissance du territoire pour répondre à vos besoins

Le Pôle teste et déploie des expérimentations sur l'ensemble des bassins de production.

Celles-ci permettent de construire des itinéraires techniques adaptés et d'appréhender des comportements variétaux propres à chaque territoire.

Ces informations sont indispensables pour donner aux agriculteurs les moyens d'effectuer les meilleurs choix en toute connaissance de cause grâce à nos données annuelles et pluriannuelles.

Du Gers au Piémont pyrénéen, notre territoire est très hétérogène. Cette diversité se vérifie aussi bien sur le plan topographique que climatique, avec des contrastes forts, en termes de sols, de cultures et de pratiques professionnelles. Conscient de cette situation, le Pôle agronomique a identifié 12 bassins de productions afin de prendre en compte chacune de leurs spécificités et de proposer des solutions adaptées à chaque situation. Au total, entre grandes cultures et vignes, nous avons réalisé 116 expérimentations sous protocole en 2014 et 2015. Autant sont prévues en 2016 et 2017.



Ce que nous avons déjà fait...

POUR TESTER DE NOUVELLES SOLUTIONS

Le Pôle assure de façon continue des études sur les produits, les engrains, les variétés, etc. Il multiplie par ailleurs ses actions dans le domaine expérimental. Il teste des solutions de biocontrôle, du matériel innovant, des nouvelles technologies... En veille sur toutes les innovations, il collabore avec deux autres services du GROUPE VIVADOUR : OVALIE INNOVATION et VIVADOUR DÉVELOPPEMENT.

POUR PARFAIRE LA CONNAISSANCE DE NOS BASSINS DE PRODUCTION

Nous avons renforcé nos bases de données caractérisant chaque bassin de production avec la gestion et l'archivage des expérimentations menées. Nous avons élargi le périmètre de l'expérimentation en vigne et grandes cultures et nous avons valorisé les données pluriannuelles.

POUR LUTTER CONTRE LES MALADIES

Le Pôle se mobilise en matière de lutte contre les maladies. En grandes cultures, il met en place depuis 4 ans des essais sur 5 plateformes pour lutter plus efficacement contre les maladies du blé. Pour la vigne, en 2015, il a réalisé 33 essais pour lutter encore plus efficacement contre les maladies : Mildiou, Oïdium, Pourriture grise, Maladie du bois.

...et ce que nous allons faire

POUR LA VALORISATION DE NOS TRAVAUX

Le Pôle a entrepris une démarche de certification pour l'obtention de l'agrément BPE (bonnes pratiques expérimentales). Délivré par le COFRAC, il authentifiera la rigueur scientifique de nos travaux et de nos études et contribuera à leur valorisation.

POUR POURSUIVRE NOS EXPÉRIMENTATIONS

Le Pôle poursuivra ses travaux sur le botrytis, l'oïdium et le mildiou. Une attention toute particulière sera portée dans les mois et les années à venir, sur l'évolution du botrytis.





PÔLE AGRONOMIQUE

Rue de la Menoue
32400 RISCLE

Tél. : 05 62 69 71 72
Fax : 05 62 69 93 14

info@vivadour.coop
www.vivadour.coop